



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

Nombre de membres  
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67  
Membres présents : 41  
· dont suppléés : 2

Membres représentés : 7

Votants : 48

Date de la convocation  
19 septembre 2019

Secrétaire de séance :  
Nadège LEFEBVRE

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 26 septembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni Cottenchy, sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**.

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MAILLART, PREVOST, BLIN, LEFEVRE (suppléante de M. DEPRET), SAINT-QUENTIN (suppléante de M. LECLABART), FLAMANT, WU, HALL, PETIT, LEFEBVRE, NANSOT.

Messieurs COTTARD, DESROUSSEAUX, DERLY, CAPELLE, BOUCHER, DOUCHET, HEBERT, DOVERGNE, PALLIER, SURHOMME, BEAUMONT, LEVASSEUR, LECONTE, CARON, HENNEBERT, JUBERT, VAN GOETHEM, GORET, DAIGNY, HEYMAN, RICARD, MOURIER, FRANCOIS, LAMOTTE, REMY, VAN DE VELDE, DRAGONNE, LEROY, PELTIEZ, MAROTTE, CLEMENT.

● Disposaient d'un pouvoir :

Mme BLIN de M. DURAND, M. CAPELLE de Mme ATTAGNANT, Mme PREVOST de M. VAN OOTEGHEM, M. DOVERGNE de M. DUTILLEUX, M. REMY de Mme ROUX, Mme LEFEBVRE de Mme BLONDEL, M. LAMOTTE de M. LOGEART.

● Absent(e)s :

Mesdames MARCEL, MARSEILLE,  
Messieurs AUBRY, BARRE, FRANCELLE, AMARA, BINET, POTTIER, VERMEIL, BERTRAND Jacques, GAUMONT, PICARD, BIECKENS, DALRUE.

● Excusés :

Messieurs BERTRAND Gilbert, MONTAIGNE, TEN, FRANCOIS et SZYROKI.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BP 2019 – BUDGET PRINCIPAL  
DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BP 2019 – BUDGET ANNEXE SPANC  
DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BP 2019 – BUDGET CRECHE

RAPPORT DE Monsieur Dominique LAMOTTE Vice-Président chargé des Finances

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 07 mai 2019, relative notamment au vote des budgets primitifs;

Vu la notification de la saisine de la Chambre Régionale des Comptes par Madame la Préfète de la Somme, pour défaut d'équilibre réel du budget primitif 2019 annexe « Zone d'activités », en application de l'article L.1612-5 du Code général des Collectivités Territoriales, en date du 13 juin 2019,

Vu l'avis n° 2019-0179 du 09 juillet 2019 de la Chambre Régionale des Comptes,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 31 juillet 2019, relative au vote du Budget primitif 2019- Budget Annexe de la ZAC d'Ailly sur Noye,

Vu l'avis n° 2019-0200 du 09 août 2019 de la Chambre Régionale des Comptes, prenant acte « que les mesures de redressement prises par la Communauté de communes Avre Luce Noye sont suffisantes »

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 16 septembre 2019,

Compte tenu des crédits disponibles et de la rigueur comptable,

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :**

› Entérine par voie de **Décision Modificative n°1 au BP 2019 BUDGET GENERAL**, les ajustements budgétaires suivants :

- Dépenses de Fonctionnement  
67 (678 /023) Charges exceptionnelles : - **40 927.43 €**
- Recettes de Fonctionnement  
77 (7788 / 023) : Produits exceptionnels: - **40 927.43 €**
  
- Dépenses d'Investissement  
45 (4581 / 023) : Comptabilité distincte rattachée : + **40 927.44 €**
- Recettes d'Investissement  
45 (4582 /023) : Comptabilité distincte rattachée : + **40 927.44 €**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :**

› Entérine par voie de **Décision Modificative n°1 au BP 2019 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**, les ajustements budgétaires suivants :

- Dépenses de Fonctionnement  
67 : Charges exceptionnelles  
673 : annulation titres : + **2000 €**
- Recettes de Fonctionnement  
74 : Dotations et participations : + **2000 €**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :**

› Entérine par voie de **Décision Modificative n°1 au BP 2019 BUDGET ANNEXE CRECHE COQUILLE DE NOYE**, les ajustements budgétaires suivants :

- Dépenses de Fonctionnement  
65 : Autres charges de gestion courante  
65888 : Charges diverses de gestion courante / Autres : + **10 €**
- Recettes de Fonctionnement  
75 : Autres produits de gestion courante  
7588 : Produits divers de gestion courante / Autres produits divers de gestion courante : + **10 €**

› Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec ces décisions.

**POUR EXTRAIT CONFORME**



Fait et délibéré le **26 septembre 2019**  
à **COTTENCHY**

Le Président,  
**Alain DOVERGNE**

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le...  
Affiché le ...**04/10/19**...